

La communication aux organismes habilités - *Présentation du contexte*

IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT		
Nom de l'établissement		
Adresse de l'établissement		
Coordonnées téléphonique		
Adresse électronique		
Nom du directeur		
Type d'établissement		
Capacité d'accueil		
Numéro FINESS		
Date de création		
Organisme gestionnaire		
LE PROJET D'ACCOMPAGNEMENT		
Le fondement des activités déployées : cadre réglementaire, missions et/ou objectifs généraux)		
Caractérisation du profil des personnes accompagnées : caractéristiques générales et besoins des personnes		
Spécification des objectifs de l'accompagnement : objectifs poursuivis pour les usagers et critère d'appréciation		
EFFECTIFS ET ORGANIGRAMME FONCTIONNEL		
	ETP	FONCTIONS
Direction		
Equipe pédagogique		
Equipe éducative		
Equipe médical		
SYNTHESE DES DERNIERES EVALUATIONS		
Evaluation « globale » du projet et des effets des pratiques à l'égard des usagers (tableau de bord du projet	Points forts	
	Points à améliorer	

d'établissement)		
Evaluation «au regard des « bonnes pratiques » (référentiel de bonnes pratiques)	Points forts	
	Points à améliorer	
Evaluation de la satisfaction des personnes accompagnées (Comptes rendus du conseil de la vie sociale, des groupes d'expression, recueil des plaintes, enquête de satisfaction, etc.)	Points forts	
	Points à améliorer	
HYPOTHESES OU QUESTIONS SOUMISES A L'EVALUATION EXTERNE		
Hypothèse ou question n°1		
Hypothèse ou question n°2		
Hypothèse ou question n°3		

Les hypothèses ou les questions à développer ici concernent le projet d'établissement, sa stratégie et les difficultés éventuelles rencontrées dans sa mise en œuvre, par exemple :

- « Au regard du vieillissement de la population accueillie et des besoins nouveaux des résidents en matière de soins (plusieurs résidents ont une orientation en FAM mais pas de place), pourriez-vous établir que le poste d'infirmier à mi-temps accordé à l'établissement (un foyer de vie) est insuffisant pour assurer les relations avec les professionnels de santé ? Pouvez-vous établir que, pourtant, le partenariat sur ce registre est développé autant qu'il est possible et que l'établissement prend en compte les réseaux de proximité et utilise de façon optimale les ressources du milieu ? »
- « Pourriez-vous établir que les besoins identifiés des résidents de l'établissement (Une maison d'accueil spécialisée), au regard de la lourdeur des handicaps, requiert une prise en charge avant tout médicale et que par conséquent, la stratégie de l'établissement qui est de privilégier depuis plusieurs années les postes médicaux et paramédicaux, au détriment apparent des postes éducatifs participe d'une démarche cohérente pour les résidents, bien qu'elle nous écarte des indicateurs médico-sociaux en la matière ? »
- Vous est-il possible d'établir, comme nous le pensons, que le poste de psychologue au sein de l'établissement (un Centre d'hébergement et de réadaptation sociale) est un moyen efficace et efficient qui, en favorisant l'accès de certains de nos résidents à des soins psychiatriques, accroît la probabilité de leur réinsertion sociale ? Pouvez-vous montrer que grâce à cette ressource l'établissement a pu formaliser des coopérations interprofessionnelles dans le champ de la santé mentale au bénéfice immédiat des personnes accompagnées ? Etc.